Notre village Travaillan

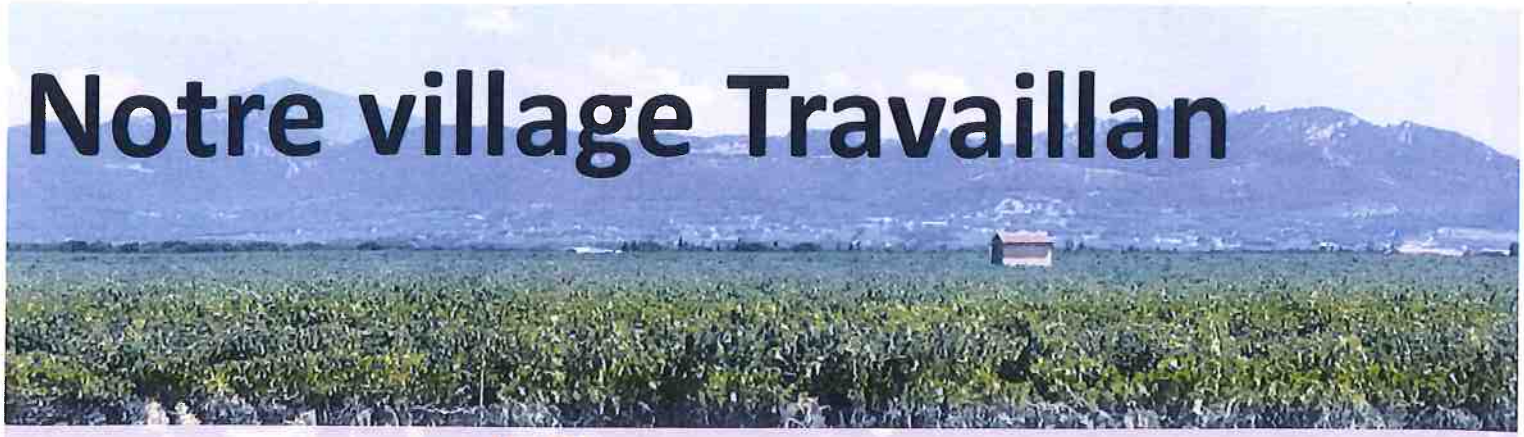

Décembre 2022 N° 107 www.travaillan.fr

L'ÉDITO DU MAIRE

Chers Travaillanaises et Travaillanais,

L'année 2022 se termine ; l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2023. Santé, bonheur à vous-même et à vos familles.

Le samedi 7 janvier prochain à 18 h 30 nous vous donnons rendez-vous à l'Espace Plan de Dieu pour notre première cérémonie des vœux.

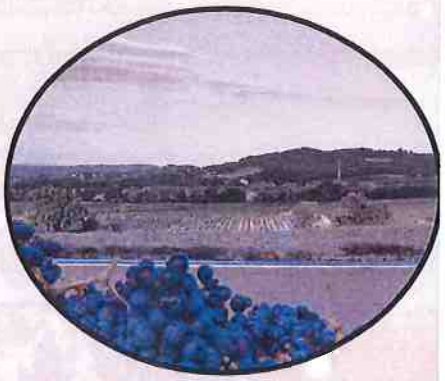

Notre colis de Noël, produits régionaux et locaux sélectionnés avec soin, a rencontré un grand succès auprès de nos aînés.

Merci à tous pour vos retours positifs à l'exception d'une personne mécontente.

Comme vous avez pu le constater, nous avons limité l'éclairage public (arrêt de 22 h à 6 h) et supprimé les guirlandes lumineuses par souci d'économie.

Je remercie également mon équipe municipale pour son investissement à mes côtés, son esprit d'entraide et sa réactivité.

Bien à vous

Extrait des délibérations du 24 novembre 2022

- **REVISION DES TARIFS CANTINE ET GARDERIE AU 1RE Janvier 2023**

Madame le Maire propose de modifier les tarifs du repas à la Cantine, précise que les tarifs retards avaient été revu à la baisse avant la rentrée scolaire. Elle propose une augmentation de 0.5 cts par repas. Demande à ce que les tarifs des créneaux de Garderie, restent inchangés.

- **AUGMENTATION DES PRIX DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX**

Madame le Maire propose de réviser les prix des loyers des logements communaux sur la base des indices de référence INSEE à compter du 1er janvier 2023.

- **REVISION DES PRIX DE LOCATION DU TERRAIN COMMUNAL BALL-TRAP et PARKING DE LA SALLE DES FETES**

Madame le Maire propose de réviser les prix de location à compter du 1er janvier 2023 pour le Terrain Communal et le Parking de la Salle des Fêtes (tarifs consultables en Mairie)

- **REVISION DES PRIX DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

Madame le Maire indique qu'il conviendrait de réviser le prix de la location de la Salle des fêtes, précise que l'an dernier, il n'y avait pas eu aucun changement. (tarifs consultables en Mairie)

- **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : Classe de neige**

Madame le Maire indique que la Directrice de l'école l'a sollicitée pour le projet de classe de neige pour les enfants de CM1-CM2. L'Amicale Laïque participe financièrement à hauteur de 3800 € ainsi que les parents (150 € par enfant). Elle demande au Conseil d'approuver le projet et de verser la somme de 823 € manquant pour la réalisation de ce projet .Le Conseil décide de soutenir le projet de Classe de neige et alloue la somme de : 823 €

- **DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023**

Madame le Maire donne l'état des dépenses prévues au Budget, mais non encore réalisées, suite à l'accord tardif de la subvention qui n'est arrivé qu'en Octobre. Il a fallu recontacter les entreprises afin de réactualiser les devis. Les travaux cités ci-dessous ne seront réalisés qu'en début 2023.

Licence Informatique GNSI (sécurisation cybercriminalité) pour un montant de 2500 €TTC

Tourniquet aire de jeux pour un montant de 2270 €TTC

Tables extérieures en béton pour un montant de 3702 €TTC

Appareils de Fitness pour un montant de 6786 €TTC

Rénovation acoustique salle du Conseil pour un montant de 8700 €

QUESTIONS DIVERSES

PLU : Mme le Maire indique avoir reçu un courrier puis la visite d'administrés avec leur notaire, concernant l'ouverture à la construction des parcelles cadastrées B 420 (420 m2) B 682 (628 m2) B 683 (467 m2) B 813 (35 m2) et B 814 (12.965 m2). Ceux-ci souhaitent réaliser un lotissement. Le nombre prévu de logement est de 10. Ce lotissement privé viendrait se rajouter au lotissement privé existant.

Mme le Maire précise que ces parcelles sont situées en zone AUI4, que toute révision ou modification du PLU n'est pas obligatoire. Il est du ressort de l'autorité territoriale.

Il est remis à chaque élu une note relative au PLU, créée par la DDT de Vaucluse, avec la définition, son élaboration, son contenu, les conséquences, son évolution ainsi que les fiches récapitulatives, pour étude.

Elle demande au Conseil un avis sur la question, indique que les frais afférents à ce dossier sont à la charge exclusivement de la commune.

Chacun pourra émettre un avis lors d'une réunion qui sera fixée ultérieurement.

Mme le Maire indique avoir été sollicitée par un administré domicilié au Chemin Saint Paul, pour la mise en place d'un ralentisseur. Les membres du conseil rendent un avis défavorable.

Mme le Maire indique que le bilan de l'opération Brioche en Vaucluse indique que 4302 brioches ont été vendues. Merci à tous, vous qui avez pris de votre temps pour la réussite de cette opération.

Mme le Maire indique que l'opération nettoyage a accueilli moins de bénévoles cette année. Cette journée s'est déroulé le 15 octobre dernier. Une équipe volontaire de 25 personnes dont 6 enfants, s'est mobilisée pour le nettoyage du village. Merci à vous.

RETOUR SUR LES EVENEMENTS

Le 31ème Rallye Terre de Vaucluse 11 au 13/11

Novembre

Décembre **Le Téléthon** organisé par le comité des loisirs Travaillanais, l'amicale laïque de l'école, le club informatique, la société communale de chasse, le football club de Travaillan et la Boule Camaret Travaillan ont proposé les activités suivantes: Randonnée, concours de boules, tournoi de foot, vide dressing, bourse aux jouets, stand pâtisseries, concours de belote et enfin la Bodéga pour clôturer cette journée qui a permis de reverser au Téléthon la somme de 1720 euros. Un grand merci aux participants mais les organisateurs déplorent l'absence des Travaillanais

Malgré le mauvais temps il y avait des courageux pour la randonnée

Décembre **Aéroclub Plan de Dieu, bilan satisfaisant et nouveau président**

Le samedi 11 décembre a eu lieu l'assemblée générale et les membres ont élu un nouveau conseil d'administration composé de 15 membres et un nouveau président M. Jean-Luc Degueurce

Novembre **Présentation du calendrier 2023** des Sapeurs-Pompiers de la Vallée de l'Aygues. L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Camaret Sur Aigues et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sérignan du Comtat ont récemment fusionné suite au début de la construction de leur nouvelle caserne commune à Sérignan-du-Comtat qui sera opérationnelle au printemps prochain. Cette caserne couvrira la Ville de Camaret, la Commune de Sérignan-du-Comtat et la commune de Travaillan. Madame Isabelle Daladier-Martin, maire de Travaillan, Monsieur Julien Merle, maire de Sérignan-du-Comtat et Monsieur Philippe de Beauregard, maire de Camaret, étaient réunis pour cette occasion.

Décembre **Le club informatique**

Les séniors du club informatique ont terminé le trimestre en levant le verre de l'amitié avec des représentants de l'Amicale Laïque et de Mme Isabelle Daladier, maire de Travaillan.

ETAT CIVIL

Les naissances:

Andréa Raymond Pelegrin née le 26 novembre 2022

Félicitations aux heureux parents

ACTU LOCALE

Vous êtes nombreux à nous demander qui klaxonne chaque semaine, et toujours à la même heure à son arrivée dans le quartier ? C'est Pimprenelle, l'épicière ambulante, et Nans son camion magasin viennent s'installer presque sur votre pas de porte, à quelques mètres de votre domicile. Quoi de plus simple, alors, pour effectuer vos emplettes ?

Plus besoin de prendre la voiture, vous trouverez chez Nans & Pimprenelle du pain frais, des fromages et des produits laitiers à vous lécher les babines, de la charcuterie de grande qualité, des fruits et des légumes frais et de saison, pâtes, riz, café, conserves, et beaucoup d'autres surprises à venir découvrir sur place.

Et parce que vous rendre service est la raison d'être de cette boutique mobile, il est tout à fait possible de passer commande à l'avance, tout simplement par téléphone ou SMS !

Si vous n'êtes pas là aux heures de passage ? Peut-être est-il possible de livrer votre voisine ? ou d'imaginer une solution ensemble. Alors surveillez bien le jour et l'heure de passage, et venez à la rencontre de ce commerce sur roulettes !

Contact Claire DI MEGLIO : 06.77.44.29.15

Détail de la tournée : tous les vendredis, devant la mairie, de 9h00 à 12h15.

Réseau Aloïs service

Leurs **services à la personne** s'adressent aux particuliers : actifs ou retraités qui disposent de peu de temps ou qui n'ont out simplement pas envie d'exécuter des tâches répétitives n **situation de dépendance ou de handicap** qui ont besoin l'une présence régulière auprès d'eux.
:ontact = 09.87.06.18.18

La benne à sapin

Pour la 2eme année vous pourrez déposer votre sapin naturel sans sac dans la benne à sapin mise à disposition sur le parking de la salle des fêtes de Travaillan.

Cette benne sera présente du samedi 7 janvier au vendredi 13 janvier.

VMÔME Le magazine a récemment publié un reportage sur une famille vivant à Travaillan et produisant de l'huile d'olive, la famille Condemine. VMôme est un magazine mensuel familial et local disponible en ligne qui valorise le territoire en publiant toutes les idées d'activités, sorties et agenda pour les familles dans le Haut Vaucluse. Vous pouvez le retrouver ici www.vmome.fr

AGENDA

Vendredi 20 janvier

- Assemblée générale du comité des loisirs à 20h00

  Ouvert à toute personne souhaitant devenir membre

Samedi 28 janvier

- Loto du club de foot de Travaillan

Dimanche 19 février (nouvelle date)

- Loto du Comité des loisirs de Travaillan

Dimanche 26 février (nouvelle date)

- Loto de l'amicale Laïque de Travaillan

Samedi 4 mars (annulé)

- La société communale de Chasse de Travaillan informe ses adhérents que le repas prévu le 4 mars est annulé

Samedi 25 mars

- Crespéou (carnaval) par le comité des Loisirs de Travaillan

DEVOIR DE MEMOIRE

Commémoration de la Victoire et de la Paix le *11 novembre*, jour anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France.

Journée nationale d'Hommage aux Harkis et aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie ce lundi 5 décembre 2022 devant le Monument aux Morts du cimetière de Travaillan. Cérémonie organisée conjointement par la ville de Travaillan et la Ville de Camaret en présence de Madame Isabelle Daladier, de Monsieur Philippe de Beauregard, des élus des deux conseils municipaux et des représentants des associations civiles et militaires. 60 ans après la fin de la guerre d'Algérie, n'oublions pas tous ceux qui ont combattu et versé leur sang pour la France !

Quelle place les femmes ont-elles occupé durant la grande guerre ?

Le soutien que les femmes ont apporté aux hommes du front

En premier lieu, les infirmières.

Près de trois millions de soldats français furent blessés et hospitalisés dont la moitié au moins deux fois. En 1918, on dénombre plus de 100 000 Françaises occupées au Service de la Santé Militaire dont 30 000 seulement sont salariées. Il faut y ajouter environ 10 000 religieuses.

Des femmes sont aussi Marraines de guerre

Elles viennent en aide aux soldats nécessiteux. Plus particulièrement à ceux des régions envahies qui depuis le début de la guerre ne reçoivent ni nouvelles ni secours de leurs familles. Elles écrivent des lettres d'encouragement. Elles envoient des colis à ces soldats contenant de la nourriture et du tabac. Elles les rencontrent pendant leurs permissions. Les Marraines de guerre sont pour certains soldats un lien fort avec le monde « hors de la tranchée », presque une seconde famille.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Aux Femmes Françaises

Vive la République ! Vive la France !

René VIVIANI

L'effort apporté par les femmes dans différents domaines « à l'arrière ».

Le dimanche 2 août 1914, c'est la mobilisation générale en France de tous les hommes de 20 à 48 ans : 3 700 000 hommes dont un très grand nombre de paysans... d'où l'appel du Président du Conseil René Viviani du 6 août 1914 aux femmes françaises pour remplacer aux champs les hommes partis au combat. Je cite un extrait de l'appel : « je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine... ».

Comme presque tous, René Viviani pense que la guerre sera courte !

Ainsi les épouses des exploitants et des ouvriers agricoles aidées des jeunes enfants et des hommes âgés s'attellent au travail des champs. Elles prennent en charge les exploitations non pas pour une moisson mais pour les quatre années qui vont suivre.

Les paysans qui écrivent depuis l'enfer des tranchées se préoccupent des travaux des champs et des récoltes. Ainsi, Anatole soldat originaire de Carombs écrit à sa femme : « Tu me dis que les vignes sont assez belles et que les cerises sont ramassées et bien je vous conseille de vous occuper qu'à ce travail, de soufrer et sulfater, surtout en ce moment car c'est maintenant le meilleur des traitements. »

De plus, du fait des réquisitions successives de chevaux et de mulets, les femmes se retrouvent dans des situations très difficiles. Il y a 5 000 équidés dans le Vaucluse avant- guerre. Au mois d'août, 1/3 sont réquisitionnés.

Par Roger Impéraire

L'ALERTE

Les alertes permettent d'avertir la population d'un danger grave. Les reconnaître permet de mieux se prémunir contre ces risques, car ne l'oublions pas «une personne avertie en vaut deux».

Les différentes alertes :

Véhicule sonorisé	Cloches de l'Eglise	Site Internet : www.travaillan.fr
Radio		**Télévision**
France Info, France bleu Vaucluse		Chaines d'informations régionales

Les sirènes de la ville

Début de l'alerte:
3 séquences d'une minute avec une sirène discontinue

60 sec | 60 sec | 60 sec

Fin de l'alerte:
Une séquence continue de 30 secondes

30 sec

De manière générale :

Ce qu'il faut faire...

- Se mettre à l'abri :
Que ce soit chez vous ou dans le premier bâtiment que vous rencontrez, vous devez vous réfugier et vous isoler au maximum du danger.

- Fermez tout : LE CONFINEMENT
En vous confinant et en sécurisant fenêtres, portes et autres accès vers l'extérieur, vous serez plus en sécurité.

- Informez-vous : Écoutez la radio
Les radios permettent de se tenir informé et d'écouter les recommandations nécessaires pour savoir quoi faire.

... et ne pas faire

- Aller chercher les enfants à l'école :
Les enseignants sont formés pour gérer ce type de situation (PPMS: Plan Particulier de Mise en Sureté). Vous vous mettriez en danger et vos enfants également.

- Ne pas téléphoner :
Afin de ne pas encombrer les lignes, veillez à ne pas téléphoner. Cela permettra de libérer les lignes pour les secours.

- Rester dans un véhicule
- Rester près des vitres, ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors.
- Allumer une flamme (explosion).
- Quitter l'abri sans consigne des autorités.

LES INFOS PRATIQUES

À COMPTER DU 1ER JANVIER 2023, LES SERVICES DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DE CARPENTRAS ET D'ORANGE SE REGROUPENT POUR FORMER

LE SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES (SIE) NORD VAUCLUSE

219 Avenue du Comtat Venaissin - BP 224
84206 CARPENTRAS cedex Tél : 04 90 63 83 04

Ce service vous accueille uniquement sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 avec possibilité d'un accueil au Centre des Finances Publiques d'Orange, 132 allée d'Auvergne

A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023, LES SERVICES DES IMPÔTS DES PARTICULIERS D'ORANGE ET DE CARPENTRAS SE REGROUPENT POUR FORMER

LE SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS (SIP) NORD VAUCLUSE

132 allée d'Auvergne - BP 50200
84 873 ORANGE cedex Tél : 04 90 51 48 40

Un accueil de proximité reste ouvert à Carpentras, 219, avenue du Comtat Venaissin
Ce service vous accueille, avec ou sans RDV, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

L'application Ecowatt : pour une consommation responsable de l'électricité

Alors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, le dispositif Ecowatt a été conçu pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure hivernale. À quel moment devez-vous réduire votre consommation, faut-il débrancher vos appareils électriques ? Le site internet MonEcoWatt, désormais décliné en application, vous accompagne dans cette démarche. Explications avec *Service-Public.fr*.

Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8 heures-13 heures et 18 heures-20 heures). C'est la seule solution, selon RTE, d'éviter les délestages. Parmi les écogestes préconisés : la baisse du chauffage, la fermeture des volets et/ou rideaux dès la tombée de la nuit ou en cas d'absence, la réduction des éclairages publics et privés, le report de l'utilisation des appareils électriques les plus consommateurs... Le site Ecowatt propose par ailleurs un système d'« alertes vigilance coupure » pour vous avertir en cas de tensions sur le réseau électrique et de potentielles coupures de courant dans votre région. L'application mobile propose aux usagers de recevoir directement sur leur smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance.

Comité de rédaction: Isabelle Daladier, Patricia Lispal, Annie Meunier, Bernard Sculfort, Katia Vessiot

Mise en page : Katia Vessiot